



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Comme annoncé la semaine dernière, les conditions estivales sont de retour avec un soleil plus ou moins voilé.

Poireau : les captures de thrips sont en augmentation.

Salade : pontes, chenilles de noctuelle gamma et thrips au Mont Saint Michel.

Chou : chenilles et pontes dans le nord Cotentin.

Carotte, céleri, persil : vol de mouches de la carotte toujours en cours sur céleri dans le val de Saire.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	3
SALADE.....	4
CHOU - NAVET	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL.....	8

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr**

*Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.*



Favoriser la biodiversité par des techniques innovantes, c'est protéger ses cultures autrement tout en réduisant l'utilisation des phytos.

Vous souhaitez :

- *Découvrir l'intérêt des bandes mellifères et des nouvelles technologies au profit des pollinisateurs
- *Vous initiez à l'observation de vos cultures à travers le Bulletin de Santé du Végétal

*Mieux connaître les auxiliaires de vos cultures

Retrouvez-nous au **salon Aux Champs des CUMA**, sur le pôle Agronomie les 30 et 31 août prochain à St Pierre des Ifs, dans le Calvados !

Plus d'info sur <http://www.chambre-agriculture-normandie.fr>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles plantées	De grossissement à proche récolte
La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	Grossissement
Coutances / Lingreville	2 parcelles en AB uniquement piégeage teigne du poireau	Grossissement
Créances	7 parcelles plantées dont 1 en AB	Grossissement
Surtainville	5 parcelles plantées	Plantation des semaines 11 à 28
Val de Saire	6 parcelles plantées	Plantation des semaines 14 à 25

Thrips :

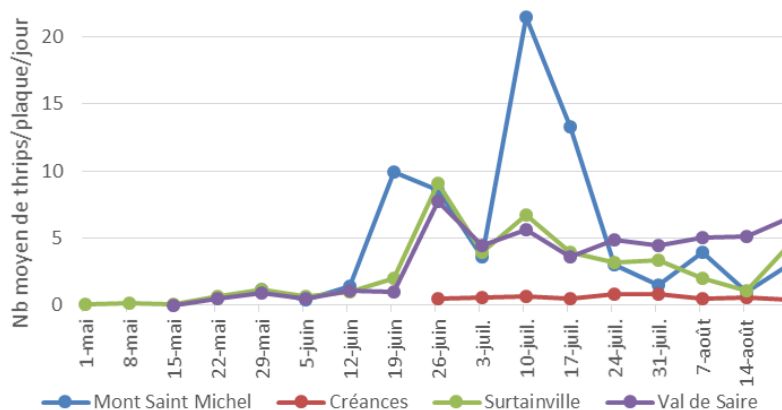
Observations :

Quel que soit le secteur, des thrips sont présents dans la grande majorité des parcelles du réseau :

- Mont Saint Michel, la présence de thrips est relevée dans toutes les parcelles du réseau, sur 4 à 80% des plants,
- Créances, des thrips sont observés dans cinq parcelles conventionnelles sur 4 à 40% des plants et sur 100% des plants conduits en AB,
- Surtainville, des thrips sont présents dans toutes les parcelles sur 3 à 100% des plants,
- Val de Saire, la présence de thrips est observée dans toutes les parcelles sur 10 à 90% des plants,
- La Haye-Pesnel, des thrips sont notés sur 4% des plants en AB.

Relevé des pièges :

Evolution des captures de thrips Manche 2017



L'arrêt des pluies a été favorable au vol des thrips puisque les captures sont en progression sur la majorité des bassins. Les captures restent faibles sur la zone de Créances.

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 21 août :

Date théorique des émergences d'adultes

Mont Saint Michel	Emergence en toute fin de semaine.
Créances	Emergence en début de semaine prochaine.
Surtainville	Emergence en début de semaine prochaine.
Val de Saire	Pas d'émergence cette semaine.

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo.

Prophylaxie :

L'irrigation permet d'atténuer les populations.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel est très favorable aux populations de thrips. Le risque d'augmentation rapide des populations et de piqûres est fort.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Teigne :Observations :

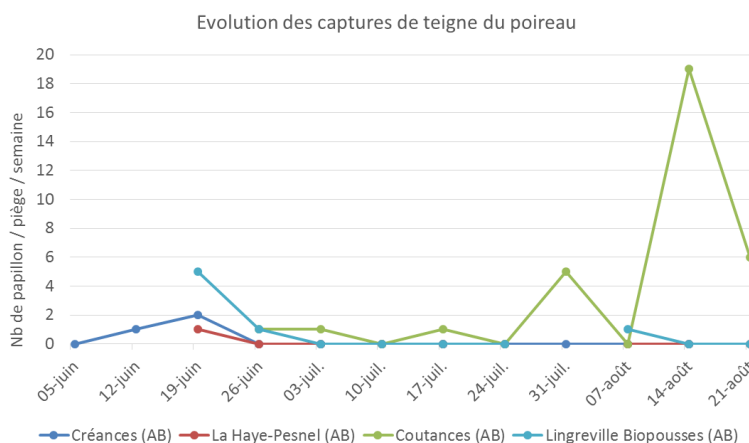
Aucune chenille n'est signalée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Même si elles sont en recul, des captures sont toujours enregistrées sur la zone de Coutances.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles sur le secteur de Coutances.

**Rouille :**

Les conditions humides des semaines précédentes ont permis le développement de cette maladie :

- Mont Saint Michel, des pustules ont été observées dans une parcelle sur moins de 1% des plants,
- Créances, elle est en progression et elle est présente dans trois parcelles conventionnelles sur 4 à 64% des plants et sur 100% des plants dans la parcelle en AB,
- Val de Saire, cette maladie est stable dans trois parcelles sur 5 à 45% des plants,
- Surtainville, la présence de cette maladie est stable dans les trois parcelles touchées sur 3 à 90% des plants.

Prophylaxie :

Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions sèches annoncées cette semaine ne sont pas favorables à cette maladie. Surveillez tout de même vos variétés sensibles ainsi que les poireaux d'automne en cas de forte rosée et d'humidité persistante (brume).

Alternaria :

Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau. Comme la semaine dernière, des attaques sont observées dans tous les secteurs sur 1 à 85% des plants.

Evolution du risque :

Evolution à surveiller en cas d'humidité matinale car ce champignon apprécie les conditions chaudes et humides.

OIGNON :Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de semis	Fin grossissement à tombaison

Mildiou :Observations :

Comme la semaine dernière, le feuillage se dessèche.

Evolution du risque :

Dans les parcelles où le feuillage est desséché et où la tombaison est avancée, l'incidence du mildiou est faible. Par contre dans les parcelles encore en culture, restez vigilants, car cette maladie est présente.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles	Laitue	De 6 feuilles à proche récolte
	3 parcelles	Frisée	
La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	Laitue	Récolte
Créances	2 parcelles dont 1 en AB	Laitue	De 8 à 10 feuilles
Surtainville	1 parcelle	Laitue	Plantation semaine 32
Val de Saire	8 parcelles	Batavia, Trévise	Plantations des semaines 21 à 30

Chenille :

Observations :

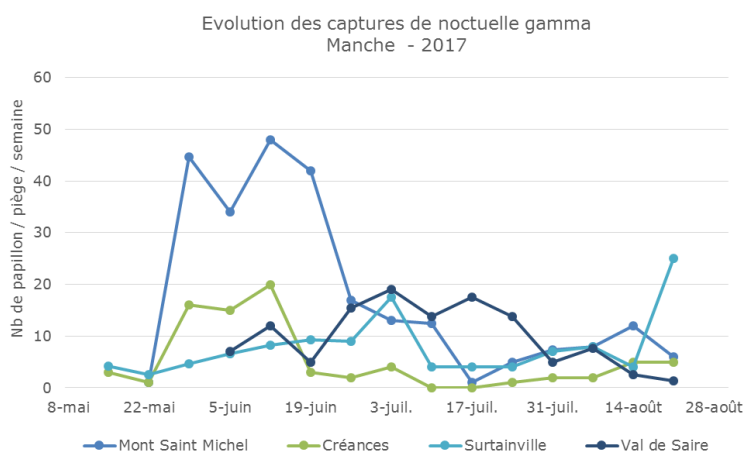
La présence de pontes et/ou de jeunes chenilles a été relevée dans quatre parcelles de laitue au Mont Saint Michel sur 7% des plants contre 14% des plants la semaine dernière.

Dans la parcelle conduite en AB à Créances de jeunes chenilles sont notées sur 16% des plants.

Relevé des pièges :

Une forte augmentation des captures est enregistrée sur le secteur de Surtainville, pour les autres secteurs les captures sont stables voire en baisse.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.



Evolution du risque :

Comme la semaine dernière, des pontes et des jeunes chenilles sont notées dans certaines parcelles et les captures sont en augmentation à Surtainville. Surveillez vos parcelles afin de repérer les tout jeunes stades de chenilles.

Thrips :

Comme observé la semaine dernière, des thrips sont présents au Mont Saint Michel :

- dans trois parcelles de laitues sur 20 à 100% des plants,
- dans trois parcelles de frisées sur 48 à 100% des plants.

Des piqûres sont constatées dans ces parcelles. Des thrips prédateurs ainsi que des punaises prédatrices de thrips ont été observés dans certaines parcelles de frisées.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles, des thrips sont installés dans certaines parcelles. Le risque d'augmentation rapide des populations et des dégâts est important.

Punaise prédatrice de genre *Orius* (taille réelle : < 3 mm)



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Puceron :

Quelques pucerons ailés ont été notés sur le secteur de Créances sur 10% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

La pression est faible.

Oïdium :

Comme la semaine dernière, cette maladie est relevée dans une parcelle du val de Saire sur 30% des jeunes plants de Trévise.

Evolution du risque :

Les conditions favorables se situent aux alentours de 18-25°C et les conditions sèches sont plutôt favorables.

Tache d'oïdium (Source : D. Blancard (INRA), <http://ephytia.inra.fr/fr/C/5847/Salades-Biologie-epidemiologie>)

**Tache de latex :**

Quelques pustules ont été relevées au Mont saint Michel dans une parcelle de frisée sur moins de 1% des plants.

Evolution du risque :

Il s'agit d'un phénomène physiologique dont les causes sont peu connues.

Tache de latex

**Sclérotinia :**

A la Haye-Pesnel, cette maladie est relevée sur 40% des laitues en récolte.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel devrait limiter le développement de cette maladie mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux.

CHOU - NAVET :*Suivi :*

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	Cotylédons à début grossissement
	8 parcelles de cabus rouge et blanc, de Milan, de chou-fleur dont 1 en AB	Plantation semaine 13 à 29
Val de Saire	1 parcelle de navet	Semis semaine 26
	2 parcelles de cabus blanc	Plantation semaines 11 et 22
Surtainville	2 parcelles de chou-fleur en AB	Plantation semaines 29 et 30
	1 parcelle de navet	Semis semaine 17

Altise :

Comme la semaine dernière, des altises sont notées dans 5 parcelles du Val de Saire dont deux parcelles avec une présence relevée sur 100% des plants et des effectifs importants avec plus de 30 individus par plants.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel est favorable au développement de ce ravageur, à surveiller uniquement sur jeunes plantations.

Puceron cendré et puceron vert :

Des pucerons cendrés sont toujours relevés dans une parcelle du val de Saire sur 75% des plants et deux parcelles à Surtainville sur 1 à 5% des plants. Ces petites colonies sont situées au cœur des plants. Ponctuellement quelques pucerons verts sont présents sur les feuilles les plus âgées.

Des pucerons parasités sont présents dans de nombreuses parcelles.

Evolution du risque :

Pour les pucerons cendrés, surveillez les parcelles en cours de pomaison et pour les pucerons verts surveillez plutôt vos jeunes plants car la présence de pucerons au cœur de ceux-ci bloque leur croissance.

Pucerons cendrés et pucerons parasités

**Mouche du chou :**Observations :

Aucun dégât n'a pour le moment été observé dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	17 juillet	24 juillet	31 juillet	07 août	14 août	21 août
Val de Saire	0	0,5	0,67	0,67	0,25	0,25
Surtainville	0,5	0,5	0,17	0,17	0	0

Les captures sont en recul.

Nuisibilité :

Les légumes racines comme le navet et le radis sont sensibles aux dégâts de ce ravageur pendant toute la durée de leur cycle. Sur chou, il convient de surveiller les jeunes plants.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol.

Evolution du risque :

Les captures sont stables dans le val de Saire, à suivre avec les prochains relevés.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

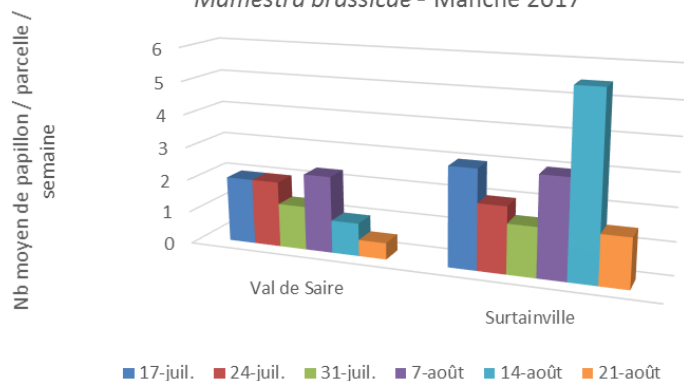
Chenilles :

Observations :

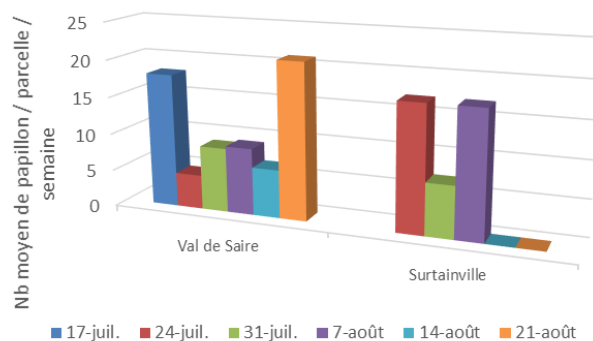
Des pontes de noctuelles ont été observées dans six parcelles du val de Saire sur 1 à 10% des plants. Des pontes de noctuelles et de piérides ont été observées à Surtainville dans deux parcelles sur 2 à 5% des plants.

Relevé des pièges :

Evolution des captures de noctuelle du chou
Mamestra brassicae - Manche 2017



Evolution des captures de teigne des crucifères
Plutella xylostella - Manche 2017



Des noctuelles sont toujours piégées dans les deux secteurs. Forte augmentation des teignes dans le val de Saire.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

Le temps sec est favorable au vol des papillons et au développement des chenilles. De nombreux papillons de piérides sont également observés aux heures les plus chaudes dans les parcelles.

Alternaria :

La présence de cette maladie est en augmentation dans une parcelle du Val de Saire en AB et touche 100% des plants sur les autres parcelles du réseau, cette présence est plutôt stable.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en cas de rosée importante car les conditions humides et chaudes sont favorables à cette maladie.

Maladie des taches noires :

Cette maladie est en augmentation dans deux parcelles du val de Saire (dont 1 en AB) et touche 100% des plants, dans les autres parcelles cette présence est stable touchant entre 5 et 75% pour les cinq autres parcelles atteintes dans le nord Cotentin.

Prophylaxie :

- rotation des cultures sans chou pendant 2 ans pour réduire l'inoculum,
- utilisation de variétés tolérantes.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables à cette maladie.

Rouille blanche :

Les conditions humides de la semaine dernière ont été favorables à cette maladie et des pustules de rouille blanche sont observées dans trois parcelles du Val de Saire sur 10 à 60% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables à cette maladie. Surveillez vos parcelles.

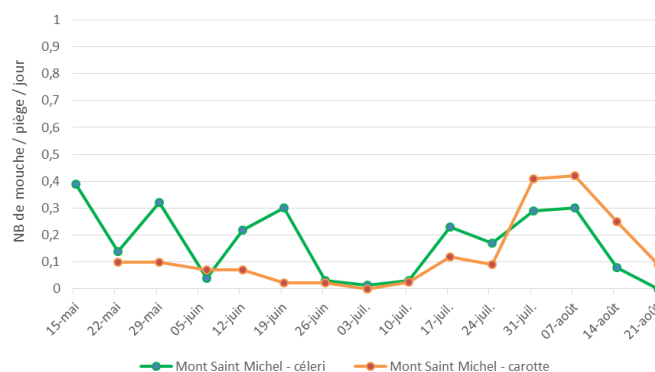
CAROTTE – CELERI – PERSIL :Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles de céleri rave 4 parcelles de carotte	Grossissement
Créances	6 parcelles de carotte 1 parcelle de céleri rave	Grossissement
Surtainville	2 parcelles de céleri rave 4 parcelles de carotte	Plantation semaines 17 et 20 Semis semaines 17 à 26
Val de Saire	3 parcelles de carotte 3 parcelles de persil 1 parcelle céleri branche	Semis semaines 20 et 21 Plantation semaines 13 et 24 Plantation semaine 21

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :**Mont Saint Michel :**

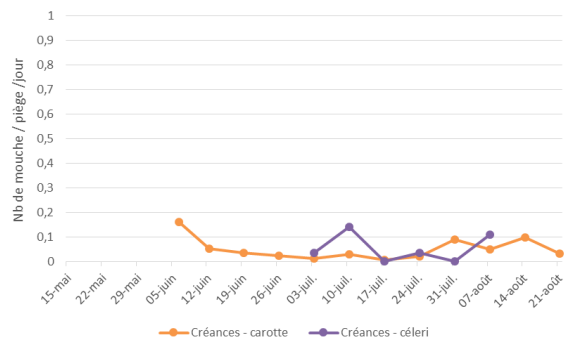
Les captures sont nulles dans les parcelles de céleri et quasi nulles dans celles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2017

**Créances :**

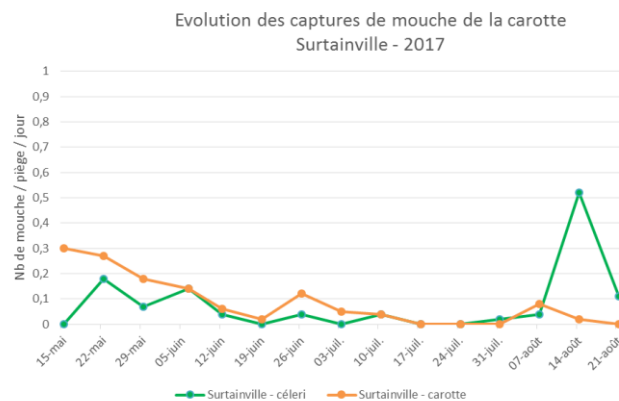
Les captures sont quasi nulles dans les parcelles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2017

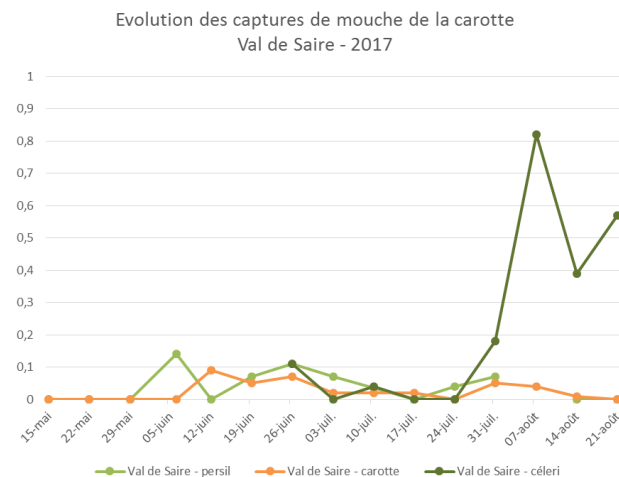


Surtainville :

Net recul des captures dans les parcelles de céleri, elles sont nulles dans les parcelles de carotte.

**Val de Saire :**

Les captures sont en augmentation dans la parcelle de céleri et nulles dans les parcelles de carotte et de persil.



Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :

Le deuxième vol est en recul sur la majorité des secteurs. Il se maintient uniquement sur céleri dans le val de Saire. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :**Relevé des pièges :**

Nb moyen de mouche/piège/jour	10 juil	17 juil	24 juil	31 juil	07 août	14 août	21 août
Mont Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville	1	0	0,035	0	0,02	0,09	0
Val de Saire	0	0	0	0	0,07	0	0,07

Quelques captures ont été enregistrées dans le val de Saire.

Nuisibilité : les larves sont responsables des galeries observées sur le feuillage du céleri et peuvent provoquer le dessèchement du feuillage des jeunes plantules.

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation,

Sur céleri-branch : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Septoriose :

Comme les semaines précédentes, cette maladie est présente sur céleri à Créances où la majorité des plants sont touchés. Dans le nord Cotentin, cette maladie est plutôt stable.

Cette maladie a été observée dans une parcelle de céleri rave du Mont Saint Michel sur moins de 1% des plants.

Modélisation Septocel/septoriose du céleri sur plateforme INOKI au 21 août :

Des contaminations ont été enregistrées sur tous les postes météo entre le 8 et le 18 août. Les sorties de taches qui ont eu lieu la semaine dernière sont de la 4^{ème} et 5^{ème} génération selon les secteurs. Le risque débute à partir des sorties de taches de la 3^{ème} génération.

Cette maladie est également stable dans la parcelle de persil du val de Saire touchant 20% des plants.



Tache de septoriose sur céleri



Tache de septoriose sur persil

Dans les deux cas, on observe la présence de punctuations noires au sein des taches, les pycnides.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe par foyers dans les endroits les plus humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores. Les conditions actuelles ne sont pas favorables à l'extension des foyers.

Alternaria :

Cette maladie est présente de façon faible, dans une parcelle du Mont Saint Michel et deux parcelles de Créances. Dans le val de Saire sa présence est relevée dans trois parcelles de carotte sur 3 à 25% des plants et dans trois parcelles situées à Surtainville sur 2 à 20% des plants.

L'alternaria s'attaque tout d'abord aux feuilles les plus âgées.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les fortes températures et l'humidité. A surveiller en cas de forte rosée, de végétation importante.

Oïdium :

Cette maladie est présente dans deux parcelles du val de Saire sur 5% des plantes.

Evolution du risque :

Ce champignon est favorisé par l'humidité nocturne, les conditions climatiques actuelles sont favorables à son extension.

Crédit photos : FREDON BN

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie